



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE

GUIDE POUR LES TUTEURS DES PROFESSEURS CONTRACTUELS EN ANGLAIS

ANNEE SCOLAIRE 2019 - 2020

Agnès BOUICHOU
agnes.bouichou@ac-amiens.fr
Marion DUBOIS-PAGER
marion.dubois@ac-amiens.fr
Bernadette SHUTE
bshute@ac-amiens.fr

IA-IPR, Langues Vivantes, Anglais

L'académie d'Amiens accompagne les professeurs contractuels nouvellement recrutés dans leur prise de fonctions en établissement en nommant un tuteur sur une durée d'un trimestre. Ce guide doit vous permettre de mieux connaître la fonction de tuteur que vous avez acceptée de remplir ainsi que les attentes de l'institution à votre égard. Il précise le cadre institutionnel de la mission et a également pour objectif de vous aider dans l'accompagnement du professeur contractuel pour lequel vous avez été nommé(e) tuteur/tutrice. Il contient des éléments utiles pour développer ce tutorat.

INTRODUCTION

Votre rôle est essentiel et vous avez été désigné sur proposition de l'inspection en tant qu'enseignant expérimenté.

L'accompagnement d'un professeur contractuel doit s'appuyer sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013 (B.O n°30 du 25 juillet 2013) que vous trouverez page 5.

En tant que professionnel expert, vous apporterez **aide et conseil en matière pédagogique et didactique**, vous poserez les bases d'une **activité réflexive sur les activités de classe** et vous favoriserez l'échange de pratiques et le travail collectif en équipe. Tuteur et professeur contractuel seront à tour de rôle observateur au rythme d'au moins une **visite réciproque hebdomadaire** le premier mois, puis de façon moins soutenue si le professeur contractuel ne rencontre pas de problème particulier avec les classes qui lui sont confiées.

Le rôle du tuteur de professeur contractuel s'articule autour des missions suivantes :

➤ **Mission d'accueil et d'accompagnement** du professeur contractuel pour lui permettre d'assurer la suppléance dans les meilleures conditions :

- l'aider à mettre en place les premiers gestes professionnels ;
- l'aider à mettre en place les modalités d'évaluation des élèves recommandées par les instructions officielles.

➤ **Mission de transmission**, qui permet au contractuel de bénéficier de l'expertise d'un professionnel expérimenté et des acquis d'une carrière professionnelle reconnue ;

➤ **Mission d'évaluation** par laquelle, en pratiquant une évaluation diagnostique et formative, le tuteur aide le contractuel à se situer par rapport aux compétences à acquérir.

Ainsi, le tuteur, en tant que professionnel expert :

- apporte aide et conseil en matière pédagogique et didactique, notamment pour la préparation de séquences de classe ;
- exerce une activité de reprise consécutive ou différée à partir des situations de classe observées;
- pose les bases d'une activité réflexive sur les pratiques de classe ;

- favorise l'échange de pratiques et le travail collectif ;
- fait entrer le professeur contractuel dans une pratique réflexive qui lui permettra de progresser tout au long de sa carrière professionnelle.

La posture du tuteur, qui n'est ni un supérieur hiérarchique, ni un modèle, ni tout à fait un pair, se doit d'être claire : il est souhaitable que le tuteur recherche la bonne distance avec le professeur contractuel et qu'il s'attache à construire un climat de confiance et de travail partagé.

En cas de difficultés majeures observées dans le travail du professeur contractuel (problèmes liés à la sécurité des élèves, une posture professionnelle défaillante qui perdure, des problèmes récurrents de gestion de classe ou encore une conduite d'évitement ne permettant pas l'échange professionnel entre tuteur et le professeur contractuel), le tuteur adresse dans les plus brefs délais une information spécifique au chef d'établissement et aux inspectrices par voie hiérarchique. Le professeur contractuel que vous accompagnez bénéficie également d'un parcours de formation académique à distance **M@gistère** auquel il peut accéder grâce à son identifiant académique et le mot de passe correspondant.

1. LE ROLE DU TUTEUR AU QUOTIDIEN

A. Accueillir et intégrer

Votre rôle consistera à faciliter :

➤ **l'intégration du professeur contractuel au sein de l'équipe éducative :**

- identification des interlocuteurs et leur rôle, connaissance des locaux, prise de connaissance des modes de fonctionnement de l'établissement (règlement intérieur, modalités de communication, fonctionnement de l'ENT, etc.),
- information au sujet des projets éducatifs et du projet d'établissement,
- présentation du matériel pédagogique à la disposition de l'équipe de Langues Vivantes.

➤ **la mise en œuvre des premiers cours :** appel, gestion des retards et des absences, gestion des effectifs, etc.

➤ **la programmation des temps forts de l'année scolaire :** rencontres parents-professeurs, évaluation communes, bulletins, conseils de classe, etc.

➤ **la connaissance des instances décisionnelles et de concertation :**

- le conseil de classe : ses objectifs, sa préparation, son organisation,
- les conseils pédagogiques, d'administration, d'enseignement,
- le conseil de discipline,
- le conseil école-collège.

B. Conseiller et accompagner

Nous vous recommandons d'aller voir le professeur contractuel le plus rapidement possible après sa prise de fonction et de mettre en place les modalités de travail qui régiront le tutorat. Nous vous conseillons de fixer des objectifs d'observation pour les visites effectuées dans les classes du professeur contractuel et d'en garder une trace précise : date, contenu, observations et conseils donnés (voir grille à la page suivante).

→ L'observation du cours :

Il conviendra que le tuteur prenne en compte les points forts du professeur contractuel, sa personnalité et ses acquis pour orienter les points observés durant les premières séances. Par exemple, si le professeur contractuel a d'emblée une voix qui porte et un regard bienveillant sur les élèves, le premier objectif d'observation pourra être la mobilité du professeur dans la classe, qui donnera lieu à une réflexion partagée sur la disposition des tables, l'appétence du professeur contractuel à travailler avec des tables en U ou en îlots.

Il est constructif que le professeur contractuel observe dans le cours de son tuteur les mêmes points que ceux sur lesquels le tuteur fera porter son attention ensuite afin de nourrir la réflexion et donner un exemple qui ne devra tout de même pas être considéré comme modélisant.

Une grille détaillant les axes d'observation ciblés facilitera les échanges. Il est nécessaire de garder une trace écrite des bilans établis lors des visites (observations et entretiens).

Exemple : l'axe retenu est la façon de mettre les élèves en activité.

Axes d'observation	Consigne ou action de la personne observée	Action ou réaction des élèves	Commentaires de la part de l'observateur
Annonce de l'activité			
Consigne de mise en activité			
Pendant l'activité			
Clôture de l'activité			
Plus-value de l'activité			

→ L'entretien

Il s'appuiera sur la grille d'observation. Lorsque le professeur contractuel est en difficulté, il est conseillé de mener l'entretien après un temps réflexif de la part du tuteur. Cibler les points à consolider et amener le professeur contractuel à proposer une alternative à ce qu'il a mis en œuvre nécessite ce temps de réflexion. Cela évite l'écueil de dresser une liste des points à infléchir en donnant des recettes qui ne correspondront pas forcément à ce que le professeur contractuel se sent capable de mettre en œuvre.

→ L'intégration de tous les axes du référentiel de compétences

BO n° 30 du 25 juillet 2013 - Arrêté du 1-7-2013

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

1. *Faire partager les valeurs de la République*
2. *Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école*

Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

3. *Connaître les élèves et les processus d'apprentissage*
4. *Prendre en compte la diversité des élèves*
5. *Accompagner les élèves dans leur parcours de formation*
6. *Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques*
7. *Maîtriser la langue française à des fins de communication*
8. *Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier*
9. *Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier*

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

10. *Coopérer au sein d'une équipe*
11. *Contribuer à l'action de la communauté éducative*
12. *Coopérer avec les parents d'élèves*
13. *Coopérer avec les partenaires de l'école*
14. *S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel*

Compétences communes à tous les professeurs

Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

- P 1. *Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique*
- P 2. *Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement*

Les professeurs, praticiens experts des apprentissages

- P 3. *Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves*
- P 4. *Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves*
- P 5. *Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves*

→ Le Bilan

A la fin des trois mois de tutorat, vous devrez compléter une fiche de suivi à vous procurer auprès de votre administration et qui sera à faire parvenir à la Direction des Personnels Enseignants, à l'adresse suivante : ce.DPE3@ac-amiens.fr, sous couvert de votre chef d'établissement. Cette fiche doit être portée à la connaissance du professeur contractuel et signée par lui avant envoi. Nous vous demandons également d'en faire parvenir une copie à l'inspection d'anglais (bernadette.shute@ac-amiens.fr).

Si à la fin des trois mois, il vous paraît nécessaire de poursuivre l'accompagnement du professeur contractuel, le tutorat peut être renouvelé pour une période de trois mois. Néanmoins, ce renouvellement n'appelle pas de rémunération supplémentaire.

2. L'ACCOMPAGNEMENT DANS UN CADRE DIDACTIQUE PRECONISE

Les programmes sont adossés au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. La langue est conçue comme un outil de communication plutôt que comme un objet d'étude ; la construction de la compétence des élèves passe par l'entraînement aux cinq activités langagières. La démarche est actionnelle, c'est-à-dire que la séquence pédagogique doit permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs (grammaire, lexique, phonologie, culture) et de développer les savoir-faire (CO, CE, PE, PO, POI) nécessaires à la réalisation de la tâche finale. Cette tâche finale s'inscrit bien sûr dans la thématique culturelle de la séquence. Les supports, les objectifs et les activités suivent un fil conducteur, cohérent du point d'entrée jusqu'à la production finale. Les supports doivent être choisis pour leur spécificité formelle et le message ultime qu'ils transmettent. C'est le sens du support qui sera privilégié. Tout travail de langue doit associer forme et sens afin d'optimiser l'apprentissage des élèves. Par exemple, un travail sur la voix passive se fera dans le cadre d'un travail sur des articles de presse qui mettent en valeur des faits plutôt que des acteurs.

Qu'est-ce qu'une tâche finale ?

C'est une production, à l'oral ou à l'écrit, réalisée en autonomie (sans indications sur les objectifs linguistiques). Elle est réalisée dans un but clairement défini et adressée à un destinataire autre que le professeur de la classe. Ces deux préconisations garantissent l'implication des élèves et élèvent la tâche au statut d'une tâche actionnelle et non pas communicationnelle.

Exemple de tâche communicationnelle : Je rédige la fin d'une nouvelle et je la rends à mon professeur qui l'évalue.

Exemple de tâche actionnelle : je participe à un concours d'écrivains en herbe et je sou mets mon récit à un comité de lecture qui élira le lauréat du concours. Le comité sera composé des élèves de la classe, éventuellement en groupes, qui inter évalueront les récits et qui échangeront sur les qualités des productions avant de faire leur choix.

Qu'évalue-t-on et quand ?

Objectifs d'évaluation	Nature de l'évaluation	Moment propice
les savoirs <ul style="list-style-type: none">- grammaire- lexique- phonologie	Formative (pas forcément notée)	Ponctuellement en ciblant de manière spécifique pour clairement identifier le degré d'assimilation et les besoins de remédiation.

- culture		
les stratégies des savoir-faire - CO - CE - PE - PO - POI	Formative dans un premier temps	Ponctuellement en ciblant une ou des stratégies précises. Ex : repérage des questions dans un flot sonore.
les savoir-faire (réception) - CO - CE	Sommative	En fin de séquence pour les activités langagières qui ont donné lieu à un entraînement suffisant.
les savoir-faire (production) - PO - PE	Sommative	En fin de séquence pour les activités langagières qui ont donné lieu à un entraînement suffisant et qui ne sont pas évaluées lors de la tâche
le savoir-être (être à l'écoute, être audible, etc)	Formative et Sommative	Tout au long de la séquence
la tâche finale (production)	Sommative Lorsque la complexité de la tâche ne se prête pas à une évaluation facile (ex : débat), on peut ne pas l'évaluer.	En fin de séquence

En quoi consiste l'entraînement ?

Alors qu'une activité d'évaluation sert à vérifier la capacité à comprendre ou produire, une activité d'entraînement a pour but d'aider l'élève à développer une capacité non maîtrisée jusque-là.

Exemple d'activité de vérification en compréhension : un questionnement (QCM, vrai/faux, appariement questionnement magistral) teste le niveau de compréhension de l'élève pour le support en question.

Exemple d'activité d'entraînement en compréhension : la mise en lien de repérages réalisés par l'élève lui permet de construire du sens sur le support en question mais aussi d'acquérir des stratégies transférables à d'autres supports.

La notion d'entraînement est tout aussi valable pour les activités de production.

Nous recommandons d'analyser les spécificités de la production attendue en tâche finale et de mettre en place en amont des activités d'entraînement qui permettent à l'élève de consolider certains axes de cette production.

Exemple : l'élève devra produire et faire un discours. Il convient de l'exposer à un support modélisant et de le sensibiliser à sa structure (composition) et à sa spécificité phonologique (intonation, prosodie). A chaque activité d'entraînement à la composition à l'écrit correspondra une phase de mise en bouche pour l'entraîner également aux groupes de souffle, à l'accentuation des pluri syllabiques, à l'emphase, au rythme et à l'intonation.

Le recours aux outils nomades (tablettes numériques, baladodiffusion) permet d'individualiser ce travail.

Au professeur et aux équipes de programmer une évolution dans les stratégies ciblées en

gardant à l'esprit qu'elles doivent correspondre au type de support. Une évaluation formative des stratégies des savoir-faire permettra d'identifier les points forts et les faiblesses de chaque élève et de proposer une remédiation adéquate. Attention, remédier signifie offrir à l'élève une autre façon d'aborder une stratégie.

Nous vous souhaitons un bon accompagnement et restons à votre écoute si vous aviez des questionnements. A cette fin, vous pouvez nous contacter par courriel :

agnes.bouichou@ac-amiens.fr;

marion.dubois@ac-amiens.fr;

bernadette.shute@ac-amiens.fr